

Parcours D.A.A.C
*« Sur les traces de la seconde guerre mondiale,
se souvenir et s'engager »*

La vie de Claude Bloch



Lycée Louis Armand, Villefranche-Sur-Saône



Claude Bloch

Un survivant de la Shoah témoignant inlassablement dans les écoles, les collèges et les lycées.

Après avoir survécu à sa déportation à Auschwitz, il réussit à reprendre ses études et à obtenir son diplôme de comptable. Ainsi, il a su, de par sa force de caractère, résister au sort que voulaient lui réserver les Nazis.

Claude Bloch est né le 1^{er} novembre 1928 à Lyon. Lors de la Seconde Guerre mondiale éclate, il a 11 ans. Il est élevé par sa maman Eliette Meyer car son papa est décédé l'année précédente. Il est très proche de ses grands-parents maternels. En juillet 1940 la France bascule dans le régime de Vichy, qui collabore avec l'Allemagne nazie, la vie devient de plus en plus compliquée pour Claude et sa famille, car ils sont juifs. En raison des mesures antisémites mises en place, sa mère perd son emploi à la Préfecture à l'automne 1940. Elle en retrouve ensuite un en tant que comptable. Avec le nouveau régime qui est fondé sur une idéologie antisémite excluant petit à petit les Juifs de la société, sa famille est en danger à Lyon à cause des contrôles de plus en plus nombreux et de la répression, qui s'abat sur les Juifs. Sa famille décide alors en février 1944 de partir s'installer dans un appartement à Crépieux une commune située à côté de Lyon. Claude Bloch, qui est scolarisé à la Martinière dans le quartier des Terreaux, prend tous les jours le bus pour se rendre à l'école, ce qui le contraint à de longs temps de trajets pour aller à l'école tout en ayant peur lors des contrôles nombreux dans les transports en commun. De même, il ne peut pas trop se lier avec des camarades.

Le 29 juin 1944, alors que ce sont les grandes vacances, Claude Bloch est arrêté avec sa mère et son grand-père par Paul Touvier chef de la milice lyonnaise, certainement sur dénonciation. Au moment de son arrestation, Madame Meyer lui ordonne de mettre un « pantalon long » pour une raison qu'il ne comprend pas à ce moment-là. Son grand père est assassiné dans les locaux de la Gestapo lors d'un interrogatoire marqué par la violence. Claude est ensuite détenu à Montluc qui est devenu une prison militaire allemande. Il est incarcéré plus particulièrement dans la « baraque aux Juifs ». Puis, avec sa mère il est transféré au camp de transit de Drancy le 20 juillet 1944. Avec elle, il est ensuite déporté à la fin de ce mois de juillet, à l'âge de 15 ans, dans le dernier convoi à destination d'Auschwitz-Birkenau, le convoi n°77.

Claude Bloch reste discret sur ses conditions de détention à Auschwitz. Il concède cependant qu'elles sont marquées par la déshumanisation, la violence physique et morale subie, la faim, le froid et les appels interminables... Il est affecté à un commando de terrassement car il est

considéré par les SS comme apte au travail malgré son jeune âge. Il est ensuite déporté dans le camp de Stutthof au nord de la Pologne.

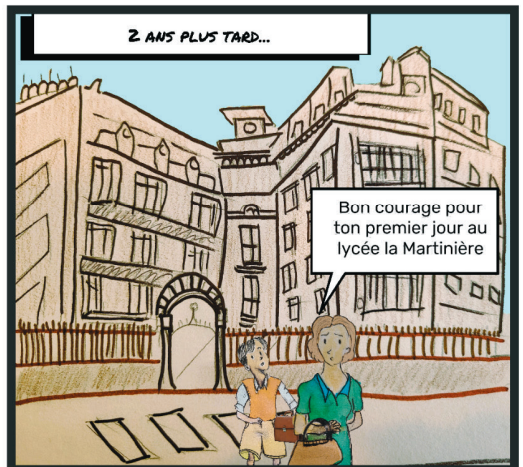
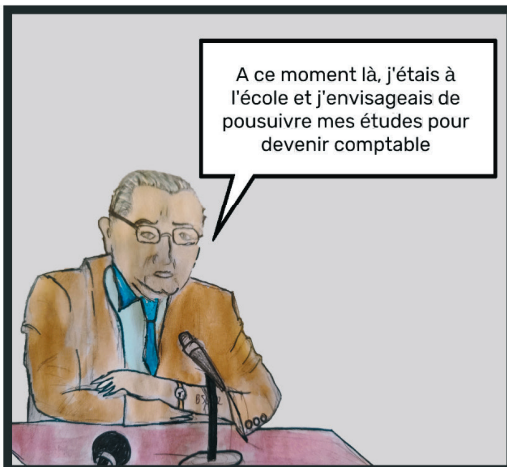
Il est libéré le 10 mai 1945, 2 jours après la capitulation nazie. La Croix Rouge suédoise l'a pris en charge : il est soigné en Suède pendant deux mois dans une école transformée en hôpital. A ce moment-là, il ne pèse plus que 30 kg en raison des privations subies : il a perdu 15 kg lors de sa déportation.

Claude Bloch a accompli en quelque sorte un acte de résistance civile en refusant de répondre aux injonctions imposées aux Juifs par la France de Vichy. Sa famille ne s'est pas faite recenser en tant que juive auprès des autorités. Et lui, sa mère et ses grands-parents, n'ont pas porté l'étoile jaune imposée en 1942 aux Juifs dans la France occupée. De plus sa carte d'identité a été falsifiée par son grand-père début 1944 : son nom de famille est transformé en Blachet. Ce qui marque là encore une forme de Résistance aux impératifs administratifs imposés aux Juifs pour lesquels le mot « Juif » devait être apposé sur les pièces d'identité. Enfin, réussir à survivre à la Shoah, à l'âge où les adolescents fréquentent habituellement le lycée ou travaillent déjà, peut être considéré comme une forme de Résistance civile.

Après la guerre Claude Bloch, âgé de 16 ans, retrouve sa grand-mère maternelle à Lyon. Et il a le courage de reprendre à la rentrée 1944 ses études au lycée La Martinière. Toutefois, il rencontre quelques difficultés pour se réinscrire en deuxième année car sa déportation a interrompu sa scolarité. L'administration lui reproche de ne pas avoir donné de ses nouvelles au cours de l'année scolaire 1944/1945... Grâce à sa force de caractère, il sort diplômé en comptabilité en juillet 1948 et devient ensuite comptable dans différentes entreprises. Comme il le dit lui-même, il mène ensuite une vie « normale et heureuse » en construisant son bonheur autour de sa famille.

A partir de 1995, alors qu'il est à la retraite depuis quelques années, Claude Bloch s'engage pour que la Shoah ne soit pas oubliée. Il donne de très nombreuses conférences dans les lycées, les collèges et les écoles primaires, 72 fois en 2022. Aujourd'hui, il est l'un des derniers rescapé d'Auschwitz à témoigner comme dans notre lycée le 14 mars 2023, devant 3 classes de première, dont la nôtre. Il affirme qu'il était persuadé qu'il rentrerait et qu'il fallait qu'il faut mieux aller de l'avant que de se lamenter...

Une belle définition de la Résistance.



Mais malheureusement en 1944 l'insécurité de la guerre nous oblige à déménager

Monte vite dans le voiture, Claude, nous nous installons à Crépieux. La milice devient trop présente à Lyon.



Ma mère eut une bonne intuition car peu de temps après la maison de mes grands-parents fut réquisitionnée par la milice et transformée en bureaux.



Maman, qu'allons nous devenir ?

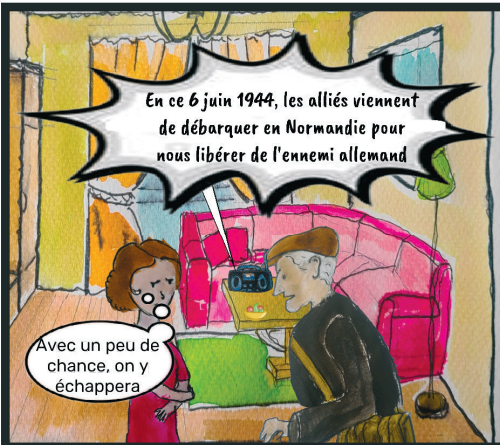
J'ai repris mon nom de jeune fille Meyer car il est courant chez les protestants.

Et moi j'ai falsifié ta carte d'identité. Dorénavant tu t'appelles Blachet.



En ce 6 juin 1944, les alliés viennent de débarquer en Normandie pour nous libérer de l'ennemi allemand

Avec un peu de chance, on y échappera



Mais peu après, ce fut le chaos ! La peur incessante nous poursuivait. Et nous fûmes arrêtés...

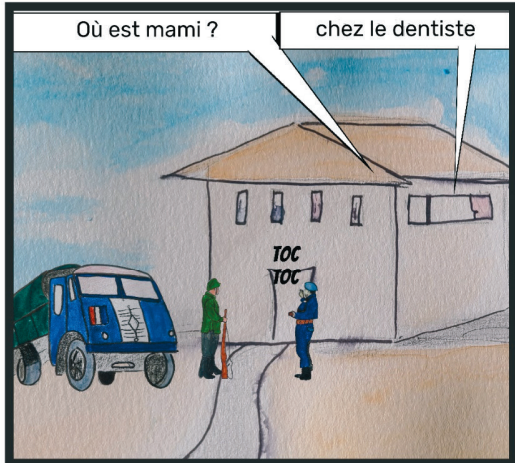
Vous avez été arrêtés ! ?





29 JUN 1944

Écoute ça papa !
Une exécution a eu lieu hier à Rilleux la Pape par la milice, 7 juifs ont été fusillés....



Où est mami ?

chez le dentiste



Faites vos valises maintenant vous avez 10 minutes !!

Va faire ta valise Claude, et surtout enfile le pantalon long que j'ai préparé

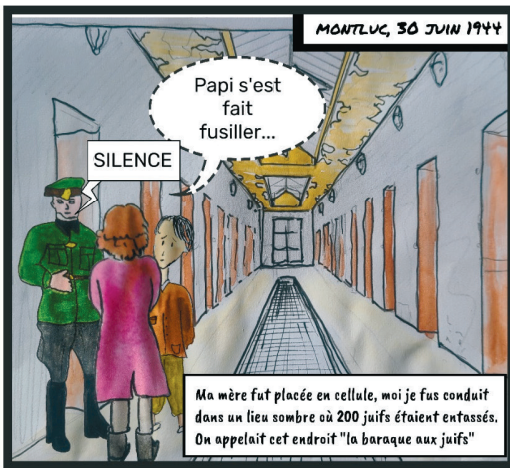


Ce jour fut mouvementé puis dramatique

Ma mère, mon grand-père et moi-même avons été emmenés dans les caves de la gestapo, 32 place Bellecour.

Ma mère et mon grand-père ont été interrogés.

Il était interdit de communiquer



MONTLUC, 30 JUN 1944

Papi s'est fait fusiller...

SILENCE

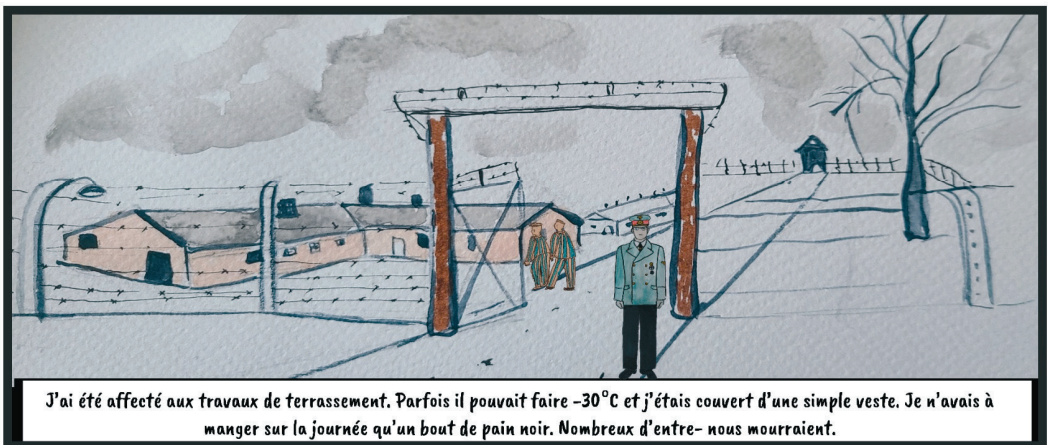
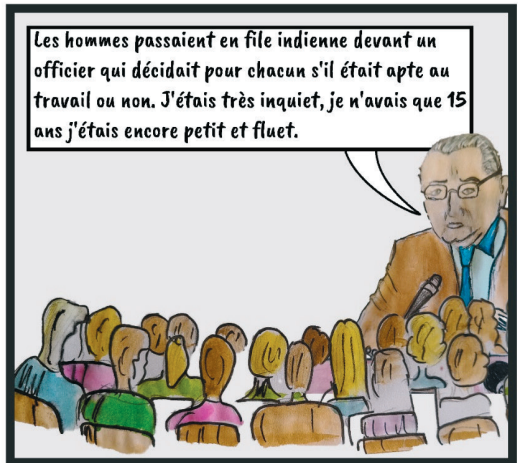
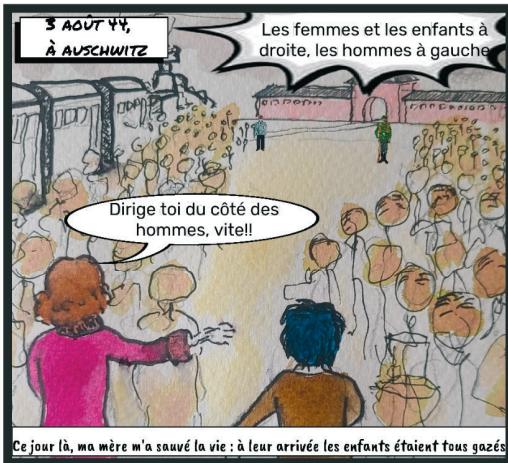
Ma mère fut placée en cellule, moi je fus conduit dans un lieu sombre où 200 juifs étaient entassés. On appelait cet endroit "la baraque aux juifs"



CONVOI 77

Ils vont où ceux là ?

Ils vont à Drancy puis ils seront acheminés à Birkenau



A l'hiver 1944, j'ai été emmené au camp de Stuthof à 30 km de Dantzig. Au début du mois de mai 45, les SS quittent le camp et commence alors l'espoir...



Ils nous ont abandonnés dans la cale de cette péniche!

On va s'en sortir...

Enfin, le 10 mai 1945, 2 jours après la capitulation, la Croix Rouge Suédoise peut prendre en charge les quelques survivants.



Monsieur, nous allons vous soigner, peut-on prévenir quelqu'un ?

Ma grand-mère, Mme Meyer à Crépieux, dans le Rhône.

2 MOIS PLUS TARD, À LYON.

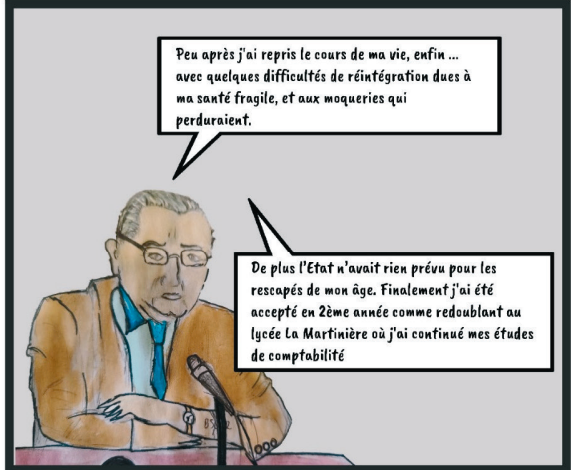


Je suis heureuse de te retrouver. Dis moi où sont ton grand-père et ta mère.

Papi a été fusillé dès l'arrestation maman, je ne sais pas...

...enfin si, dans les chambres à gaz.

Peu après j'ai repris le cours de ma vie, enfin ... avec quelques difficultés de réintégration dues à ma santé fragile, et aux moqueries qui perduraient.



De plus l'Etat n'avait rien prévu pour les rescapés de mon âge. Finalement j'ai été accepté en 2ème année comme redoublant au lycée La Martinière où j'ai continué mes études de comptabilité

Félicitation, vous obtenez votre diplôme, vous êtes désormais comptable. Bon courage pour la suite.



J'ai vécu une vie heureuse, marié, diplômé avec 3 enfants; et maintenant je me consacre aux témoignages...

Il faut agir pour que des événements tragiques, sanglants ou douloureux ne se reproduisent pas. Les garder présents à l'esprit de tous contribue à les éviter.

le devoir de mémoire est primordial.



Remerciements

*Mathieu Rebière, aide technique pour
l'atelier dessin des planches de BD*

*La DAAC du rectorat de Lyon
pour l'accompagnement pédagogique, historique
et culturel pendant l'année scolaire 2022-2023*

*Les partenaires en lien avec l'histoire et la mémoire :
Les archives départementales et métropolitaines de
Lyon, le mémorial de la prison de Montfuc
et l'Institut Culturel du Judaïsme*

*La classe de 1^{ère} 3 encadrée par Jocelyne Chorier et ses
collègues de lettres et d'allemand soutenus par Marc
Flécher proviseur du lycée Louis Armand*



Salomé Cospin et Claude Bloch, mars 2023





Cérémonie en hommage à Claude Bloch

*Mercredi 7 février 2024 à 11h,
Hôtel de ville de Lyon*

*Adieu à celui qui est parti dire
ailleurs ce qui le hantait...*